



# RAPPORT D'AVANCEMENT

DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE DURABLE TERRITORIALE ET CIRCULAIRE SUR LE BASSIN DE VIE DU SUD LUBERON ET DU VAL DE DURANCE

PHASE 3 – Enjeu 4  
Atteindre l'objectif Zéro déchet

Avril à Novembre 2017





## Table des matières

1. Présentation du projet Nova Terra .....	6
2. Présentation De l'Enjeu 4 - Atteindre l'objectif Zéro déchets.....	7
Action 1 - Le compostage des bio-déchets .....	7
Action 2 - Développer une dynamique collective de valorisation des déchets.....	8
Action 3 - Former et sensibiliser les entreprises à leurs obligations .....	9
3. Concertation et animation territoriale.....	10
Rencontres avec les collectivités .....	10
Rencontre avec la chambre d'agriculture .....	11
Réponse à l'appel a projet ADEME : prévention et gestion des déchets verts en Région PACA .....	11
4. Avancement.....	12
Cartographies .....	12
Les établissements producteurs de biodéchets et de déchets verts sur le territoire .....	13
<b>Cartographie de la production agricole sur le territoire .....</b>	<b>13</b>
<b>Graphique de répartition des établissements générants des biodéchets et des déchets verts.....</b>	<b>14</b>
Les Gisements de bio-déchets .....	15
<b>Cartographie des gisements de biodéchets issus des collectivités .....</b>	<b>15</b>
Cartographie des gisements de biodechets issus du secteur prive.....	16
Les Gisements de déchets verts.....	17
<b>Cartographie des gisements de déchets verts présents sur le territoire .....</b>	<b>17</b>
.....	17
Gisements de biodéchets et de déchets verts issus de l'élevage équin.....	18
<b>Cartographie des gisements issus de l'élevage et de l'éducation de chevaux.....</b>	<b>18</b>

Solutions existantes pour le traitement des différents déchets .....	19
Cartographie des établissements proposant des solutions de valorisation des déchets .....	19
Cartographie des solutions existantes pour la valorisation des biodéchets et des déchets verts.....	20
Répartition des types de production agricole sur le territoire .....	21
Cartographie de la répartition des établissements agricoles sur le territoire .....	21
Répartition de la production sur le territoire en pourcent .....	22
5. Analyse des leviers/freins et des opportunités/limites de la gestion des déchets verts et des biodéchets	23

# Table de illustrations

- Figure 1 - Territoire du CBE.....12
- Figure 2 - Types d'établissements et répartition des producteurs de biodéchets et de déchets verts par communes .....13
- Figure 3 - Graphique de répartition des gisements .....14
- Figure 4 - Répartition des gisements publics de biodéchets (non exhaustif) .....15
- Figure 5 - Répartition des gisements privés de biodéchets (non exhaustif).....16
- Figure 6 - Répartition des gisements de déchets verts par communes (en bleu, Pertuis + La Bastidonne + Mirabeau).....17
- Figure 7 - Les gisements de déchets verts et de biodéchets issus de l'élevage et de l'éducation de chevaux.....18
- Figure 8 - Répartition des solutions de valorisation, tous types de déchets .....19
- Figure 9 - Structures valorisant les déchets verts et les biodéchets .....20
- Figure 10 - Répartition des types de production présentes sur le territoire.....21

# 1. PRESENTATION DU PROJET NOVA TERRA

Le projet "Nova Terra" est porté par le Comité de Bassin d'Emploi Sud Luberon depuis 2013. Il a pour objet d'assurer un développement économique durable des territoires du Sud Luberon et du Val de Durance (2 départements, 1 métropole, 2 communautés de communes, 31 communes soit 89.298 habitants et 12 109 entreprises) à travers la mise en œuvre d'initiatives économiques pilotes relevant de l'économie circulaire. Ce sont des projets à forte visibilité et à valeur ajoutée.

Le projet « Nova Terra » s'appuie sur plusieurs constats :

- Une économie déséquilibrée entre 3 bassins de vie et un manque de liens entre acteurs économiques, collectivités et citoyens
- Une augmentation de 30% des entreprises créées entre 2010 et 2013
- Une méconnaissance des entreprises entre elles.

Le CBE Sud Luberon s'est engagé, avec le projet « Nova Terra », dans une démarche d'économie circulaire afin de répondre à un besoin de cohérence territoriale et de vision à long terme du développement économique. A partir de 2015, un diagnostic a été conduit sur le territoire du Sud Luberon, de Pertuis et du Val de Durance auprès de collectivités, d'entreprises, d'associations et de citoyens. De ce dernier ont émergé des pistes d'actions qui répondent à des enjeux territoriaux identifiés grâce à ce diagnostic. Ces actions permettront d'engager sur le long terme une mutation sociétale qui répondrait aux enjeux suivants :

- S'engager pour une indépendance énergétique
- Redynamiser la filière agroalimentaire : valorisation des circuits-courts et des produits locaux
- Construire le maillage territorial : favoriser les échanges de flux (matières, énergie), la mutualisation (services, compétences), les économies d'échelle
- **Atteindre l'objectif « Zéro déchet »**
- Favoriser l'innovation rurale au service de l'identité territoriale : faire émerger et accompagner des initiatives citoyennes

Un enjeu transversal a été mis en avant : **Préserver et valoriser la qualité de vie.**

Les résultats issus de la Phase 2 ont fait l'objet d'une publication en 2016, « LE LIVRE BLANC », transmis à tous les acteurs impliqués dans la démarche. Ce livrable a permis de mettre en avant les résultats et d'amorcer la phase suivante.

Actuellement, la troisième phase est lancée. Elle consiste à accompagner et animer le démarrage des actions pilotes et toutes autres initiatives. C'est aussi, un temps consacré à convaincre et à mobiliser, par des échanges, de la concertation et une communication omniprésente permettant de créer une dynamique territoriale responsable, créative et pérenne.

## 2. PRESENTATION DE L'ENJEU 4 - ATTEINDRE L'OBJECTIF ZERO DECHETS

### ACTION 1 - LE COMPOSTAGE DES BIO-DECHETS

Face à la nécessité de répondre aux enjeux environnementaux et aux engagements du Grenelle, les collectivités doivent s'organiser pour assurer une réduction importante de leurs déchets. Les bio-déchets représentent près d'un tiers des poubelles des ménages.

Cette action concerne notamment les bio-déchets des établissements privés et publics (école, hôpitaux, maison de retraite et restaurateurs). A la frontière entre prévention et valorisation, le compostage de proximité offre une solution locale adaptée aux différents besoins des collectivités territoriales.



### Compostage des Bio-déchets



La loi d'août 2015 sur la transition énergétique fixe l'obligation aux collectivités territoriales de généraliser le tri à la source des déchets alimentaires d'ici 2025 pour les utiliser comme nouvelles ressources. Elles doivent s'organiser pour assurer une réduction importante de leurs déchets, dont les bio-déchets, qui représentent près d'un tiers des poubelles des ménages. Ce projet concerne également les bio-déchets des établissements privés et publics (école, hôpitaux, maison de retraite et restaurateurs).

A la frontière entre prévention et valorisation, le compostage de proximité offre une solution locale adaptée aux différents besoins des collectivités territoriales.

Le CBE Sud Luberon aura pour rôle :

- D'animer la mise en œuvre de l'action, à travers des réunions de concertation et de travail entre les parties prenantes
- De définir un état des lieux des solutions existantes
- De communiquer auprès des collectivités, afin d'assurer la pérennité de l'action
- D'être un soutien à la création d'une structure (plateforme de compostage par exemple).

L'objectif ici est d'initier, soutenir et mutualiser la mise en place d'actions de compostage des bio-déchets. Il est nécessaire de mettre en place des dispositifs adaptés à chaque situation et de voir ce qu'il est possible de faire ou non. L'idée est de mutualiser les solutions à mettre en place pour réduire la quantité de déchets jetés aux OM.

L'activité de compostage des bio-déchets est à envisager conjointement avec le projet de valorisation des déchets verts et le projet de logistique partagée (prévue dans l'enjeu : « Construire le maillage territorial »).

Dans le cadre de cette action, le CBE a conduit une étude (1<sup>er</sup> semestre 2017) auprès des restaurateurs et des petites alimentations présentes dans la zone d'activité. Un questionnaire a été proposé à une trentaine de commerçants et de restaurateurs afin d'appréhender la quantité de bio-déchets qui est générée par l'activité économique et de savoir ce que chacun en fait. L'objectif est de déterminer si les bio-déchets produits par ces professionnels peuvent permettre de trouver une solution partagée pour la gestion des bio-déchets.

## ACTION 2 - DEVELOPPER UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DE VALORISATION DES DECHETS

Le brûlage des déchets verts n'est plus autorisé par la loi. Les collectivités sont donc dans l'obligation de mettre à disposition des particuliers des lieux de collecte.

Le coût de traitement des déchets verts est très élevé pour les entreprises, notamment à cause du volume et du transport pour acheminer vers les lieux de collecte.

La problématique du volume et du stockage de ces déchets verts est particulière et nécessite une gestion adaptée pour leur valorisation.



### Développer une dynamique collective de valorisation des déchets verts



Le brûlage des déchets verts n'est plus autorisé par la loi. Les collectivités proposent des solutions de collecte aux particuliers mais rien n'existe en termes d'organisation pour les professionnels. Le coût du traitement des déchets verts est très élevé pour les entreprises du fait du volume et du transport vers les lieux de collecte. La problématique du volume et du stockage de ces déchets verts est particulière et nécessite une gestion adaptée pour leur valorisation.

Cette action vise à trouver des solutions communes entre toutes les parties prenantes, tout en tenant compte de la spécificité de chaque territoire.

L'objectif ici est d'initier et soutenir la mise en place d'actions de valorisation des déchets verts. Notamment, grâce à une consultation avec les différents acteurs, au travers de réunions de travail mais également par l'intervention d'experts dans le domaine de la gestion des déchets verts et des bio-déchets.

Le CBE Sud Luberon sera en charge de :

- La mise en place et l'animation de réunions et de groupes de travail entre les parties prenantes
- L'aide à la rédaction des objectifs et la sensibilisation des entreprises concernées à la pérennité du projet.

L'activité de valorisation des déchets verts est à envisager conjointement avec le projet de compostage des bio-déchets et le projet de logistique partagée (prévue dans l'enjeu : « Construire le maillage territorial »)

## ACTION 3 - FORMER ET SENSIBILISER LES ENTREPRISES A LEURS OBLIGATIONS

Les entreprises (environ 12000 - sources INSEE - sont présentes sur le territoire couvert par le CBE) bien que conscientes de leurs obligations, ne sont pas suffisamment informées quant aux bénéfices d'une gestion des déchets efficace et d'une réduction de la consommation de certains produits (ex : le papier).

Elles trient par obligation mais ne s'inscrivent pas dans une démarche volontariste de gestion.



### Former et sensibiliser les entreprises à leurs obligations



Les entreprises bien que conscientes de leurs obligations, ne sont pas suffisamment informées des bénéfices d'une gestion des déchets efficace et d'une réduction de la consommation de certains produits (ex : le papier). Le tri se fait par obligation et ne s'inscrit pas dans une démarche volontariste de gestion.

Une formation des entreprises sera donc proposée et animée au travers d'ateliers sur les devoirs de chaque structure, concernant la partie gestion et collecte des déchets banals. L'optimisation des transports vers les structures de traitement ou de recyclage sera étudiée afin d'aboutir à une action locale groupée et économiquement viable.

Cette action a pour objectifs de :

- Former les chefs d'entreprise, les personnels à la gestion des déchets banals (papiers cartons, palettes...)
- Aborder les bonnes pratiques pour limiter et réduire le gaspillage et la surconsommation
- Dynamiser la gestion des déchets des entreprises vers une approche plus territoriale (groupement de collecte et/ou valorisation)

### Entre moyens et obligations...

Il semble important de sensibiliser les entreprises sur leurs obligations, leur rôle responsable et concernant une certaine éthique environnementale, ainsi que sur les apports d'une réelle gestion interne des déchets. Les déchets peuvent être réduits à la source ou encore, vendus à une structure de revalorisation. De nombreuses possibilités existent pour que cette obligation ne soit plus une contrainte, mais devienne une évidence.

L'objectif du CBE est de proposer des formations courtes à des entreprises volontaires qui regrouperaient leurs obligations réglementaires tout en leur proposant une cartographie des solutions locales existantes, que ce soit pour de la collecte, du traitement, de la transformation, de la réutilisation ou encore de la revalorisation. Il s'agit de leur donner les moyens de mutualiser ces actions voire d'innover dans des solutions de proximité.

Lors du diagnostic, le CBE Sud Luberon a fait ressortir 2 états de fait :

- Aucun moyen de récupération et de transformation des déchets dits « banals » n'est organisé sur la zone test « ZA de Pertuis ».
- Les entreprises se chargent de faire le tri, comme les particuliers, mais sans une réelle démarche d'entreprise.

### 3. CONCERTATION ET ANIMATION TERRITORIALE

#### RENCONTRES AVEC LES COLLECTIVITES

Le CBE Sud Luberon a organisé le 25 avril 2017 une réunion sur le thème des biodéchets et déchets verts professionnels. Cette réunion a permis de rassembler des élus des collectivités de Val de Durance et du Sud Luberon, des représentants de la Région, de la Métropole, deux experts en déchets. Des associations actives sur le territoire et qui ont déjà mis en place des solutions très locales concernant la gestion des déchets verts (et des biodéchets) ont également été conviées.

Le but de cette rencontre était de faire un état des lieux de chaque commune concernant la gestion des bio-déchets et des déchets verts professionnels. Un sujet particulièrement ambitieux car il relève de certaines contraintes techniques et administratives particulières à chacun. De nombreuses actions sont déjà mises en place et des solutions locales trouvent leur place. L'essentiel du questionnement reste la collecte et le choix d'une solution économiquement viable. Le rôle du CBE reste la volonté d'animer, de fédérer et d'accompagner les initiatives (attente de nos partenaires financiers)

La réunion s'est achevée par l'identification des actions prioritaires à développer pour atteindre une solution soutenable de collecte et de valorisation de ces déchets. Les pistes d'actions sont :

- Établir une cartographie des gisements de biodéchets et déchets verts
- Qualifier & quantifier ces flux
- Evaluer les besoins des agriculteurs
- Identifier des agriculteurs sur les communes désirant du compost et/ou qui seraient prêts à créer une zone de compostage sur leur exploitation
- Organiser une visite d'agriculteurs pratiquant déjà le compostage sur leur exploitation avec un professionnel de la gestion/vie des sols
- Identifier une association/structure par commune qui pourrait être

Le CBE s'est proposé de réaliser cette cartographie des gisements et d'en profiter pour faire une évaluation globale de la quantité de déchets qui est générée. Celle-ci, bien que sommaire, permettra de se projeter et d'évaluer s'il y a une quantité suffisante pour mettre en place un système durable.

Les membres présents ont également souligné l'importance de convier aux prochains rendez-vous les agriculteurs du territoire. Ils sont les premiers concernés et demandeurs par rapport au compost.

## RENCONTRE AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Dans le cadre des différentes actions du projet Nova Terra, le CBE a rencontré Mme SIBE de la chambre d'agriculture, concernant l'enjeu « Atteindre le Zéro Déchet » et permettant de faire le lien avec l'enjeu 2 « Redynamiser la filière agroalimentaire ». Cette réunion s'est inscrite à la suite de la rencontre avec les collectivités, résumée précédemment, dans le but de trouver un axe de travail commun. Le CBE doit accompagner les consulaires et tous les acteurs (agriculteurs, associations, citoyens) pour la suite de cette action sur l'objectif Zéro déchets.

L'objectif de la Chambre d'agriculture est de mettre en lien les producteurs de compost et les agriculteurs. Mais de nombreuses contraintes interviennent quant à la faisabilité. En effet, le compost généré doit être issu d'une collecte sélective afin qu'il soit de bonne qualité et utilisable par des agriculteurs formés (l'apport de compost doit être maîtrisé car l'azote organique qui s'en dégage est, par nature, instable et peut être amenée à polluer les sols et les eaux souterraines). La réponse aux besoins des agriculteurs est complexe et ne peut être généralisée. Il y a une grande diversité d'activités agricoles sur le territoire et tous n'ont pas les mêmes besoins.

Il faut former les salariés des déchetteries à l'importance du tri. Pour cela, il est nécessaire de voir avec les collectivités comment les sensibiliser et pourquoi pas, proposer une intervention/formation de la Chambre d'Agriculture. L'idéal serait d'isoler les déchets verts pour les broyer sur place et le broyat serait transféré pour être transformé.

Le CBE s'est proposé pour réaliser une cartographie des déchets. Pour relayer l'information aux utilisateurs, la Chambre d'agriculture pourrait épauler le CBE sur ce travail pour aboutir à un maillage avec les agriculteurs.

## REPONSE A L'APPEL A PROJET ADEME : PREVENTION ET GESTION DES DECHETS VERTS EN REGION PACA

Le CBE s'est positionné sur l'appel à projet lancé par l'ADEME « Prévention et gestion des déchets verts en Région PACA », concernant les études à conduire pour que des solutions viables et pérennes voient le jour sur le territoire. Egalement, pour continuer à réaliser de l'animation, de la sensibilisation, de la communication ainsi que de la formation autour de la gestion des déchets verts. Cela s'appliquera aux professionnels mais également aux collectivités territoriales.

Le projet porté par le CBE prévoit un état des lieux autour de la gestion des déchets verts réalisée sur le territoire du Sud Luberon et du Val de Durance, tout en tenant compte des contraintes techniques et administratives liées aux différentes activités économiques présentes. Egalement, il s'agirait de quantifier et de qualifier les actions locales isolées ainsi que les moyens utilisés. Cela permettrait de définir une stratégie locale élargie afin de mutualiser les moyens mis en place et de proposer une solution économiquement viable répondant à la demande locale.

## 4. AVANCEMENT

### CARTOGRAPHIES

Le CBE a effectué plusieurs cartes afin de mettre en avant les potentialités de gisements de biodéchets et de déchets verts que compte le territoire. Ces cartes ont été réalisées sur la base d'un référencement préalablement effectué dans le diagnostic de 2016 et compléter récemment.

Le référencement effectué regroupe tous types de structures, publiques et privées, qui sont susceptibles de générer des bio-déchets ou des déchets verts, et précise, lorsque cela est possible, la nature du déchet généré.

Egalement, les solutions de valorisations existantes pour les différents types de déchets ont également donné lieu à une carte.

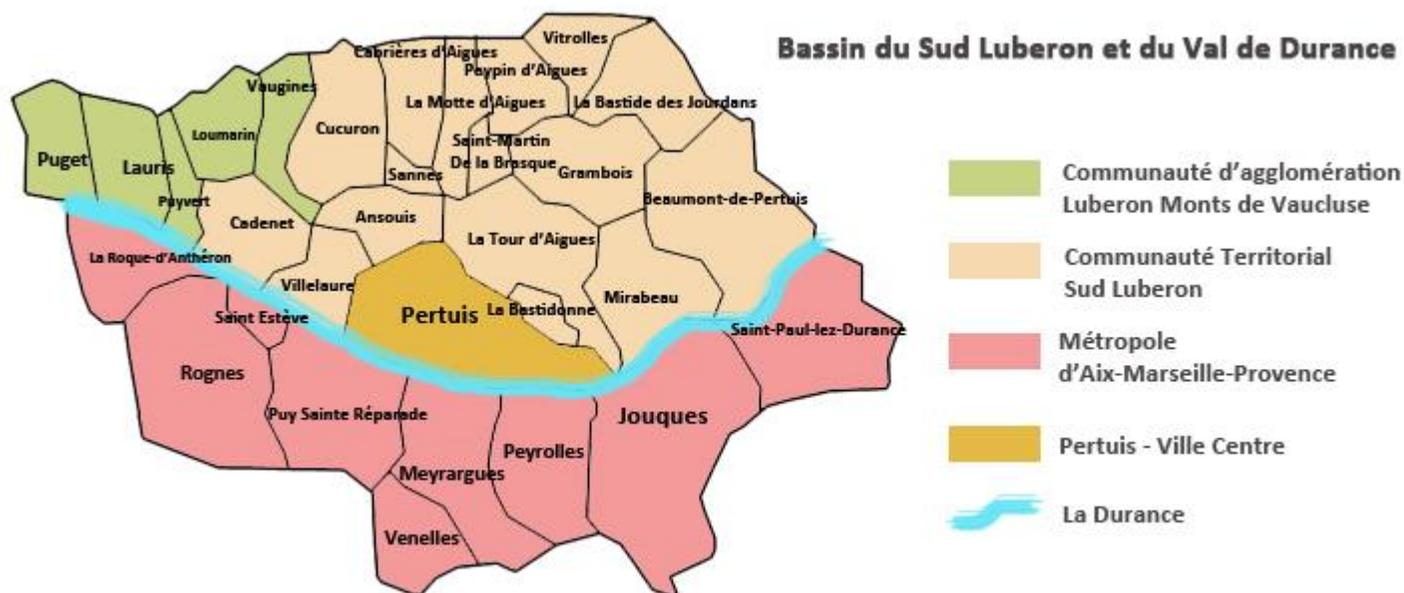


Figure 1 - Territoire du CBE

# LES ETABLISSEMENTS PRODUCTEURS DE BIODECHETS ET DE DECHETS VERTS SUR LE TERRITOIRE

## Cartographie de la production agricole sur le territoire

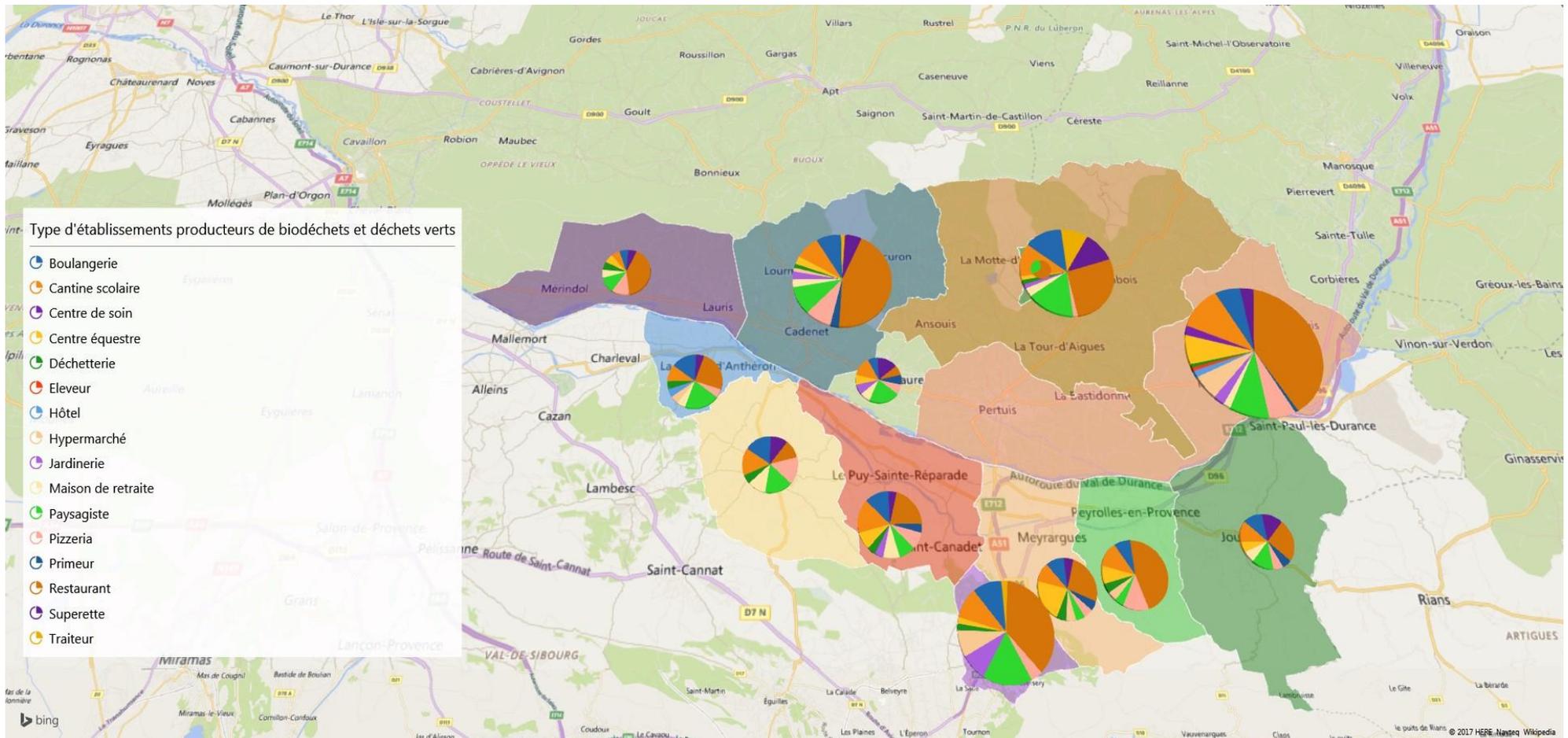


Figure 2 - Types d'établissements et répartition des producteurs de biodéchets et de déchets verts par communes

## Graphique de répartition des établissements générants des biodéchets et des déchets verts

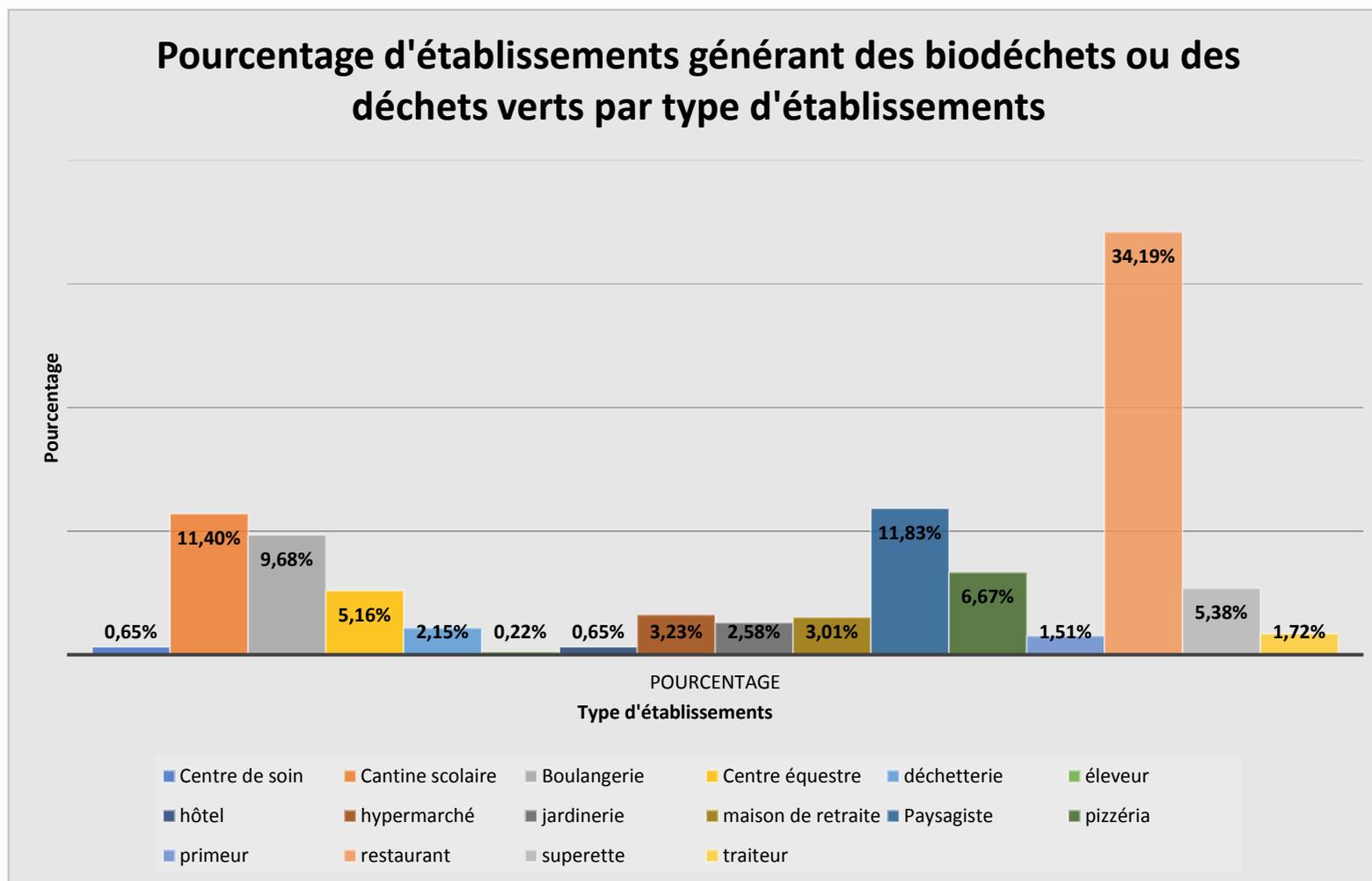


Figure 3 - Graphique de répartition des gisements

## LES GISEMENTS DE BIO-DECHETS

### Cartographie des gisements de biodéchets issus des collectivités

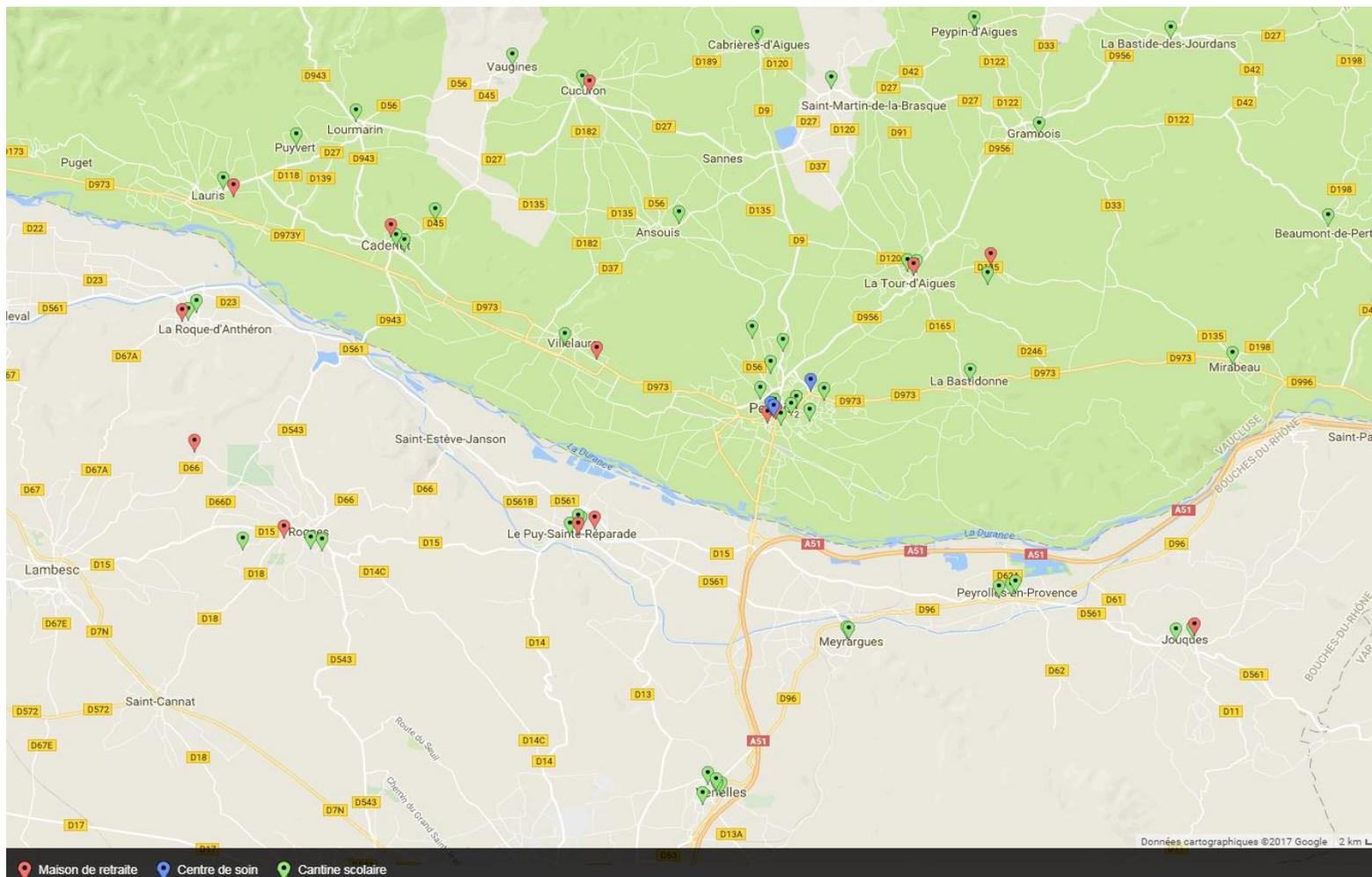


Figure 4 - Répartition des gisements publics de biodéchets (non exhaustif)

## Cartographie des gisements de biodéchets issus du secteur privé

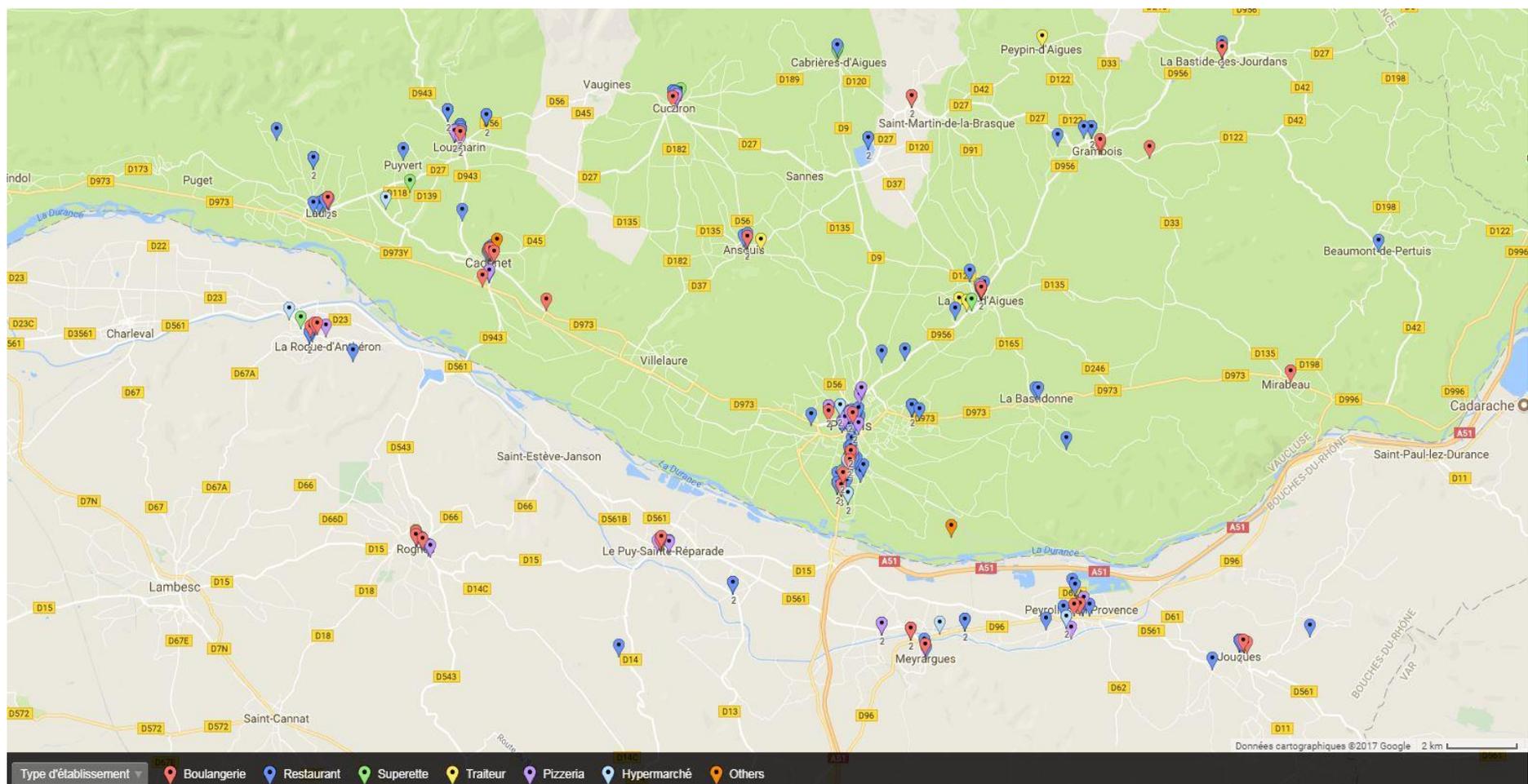


Figure 5 - Répartition des gisements privés de biodéchets (non exhaustif)

# LES GISEMENTS DE DECHETS VERTS

## Cartographie des gisements de déchets verts présents sur le territoire

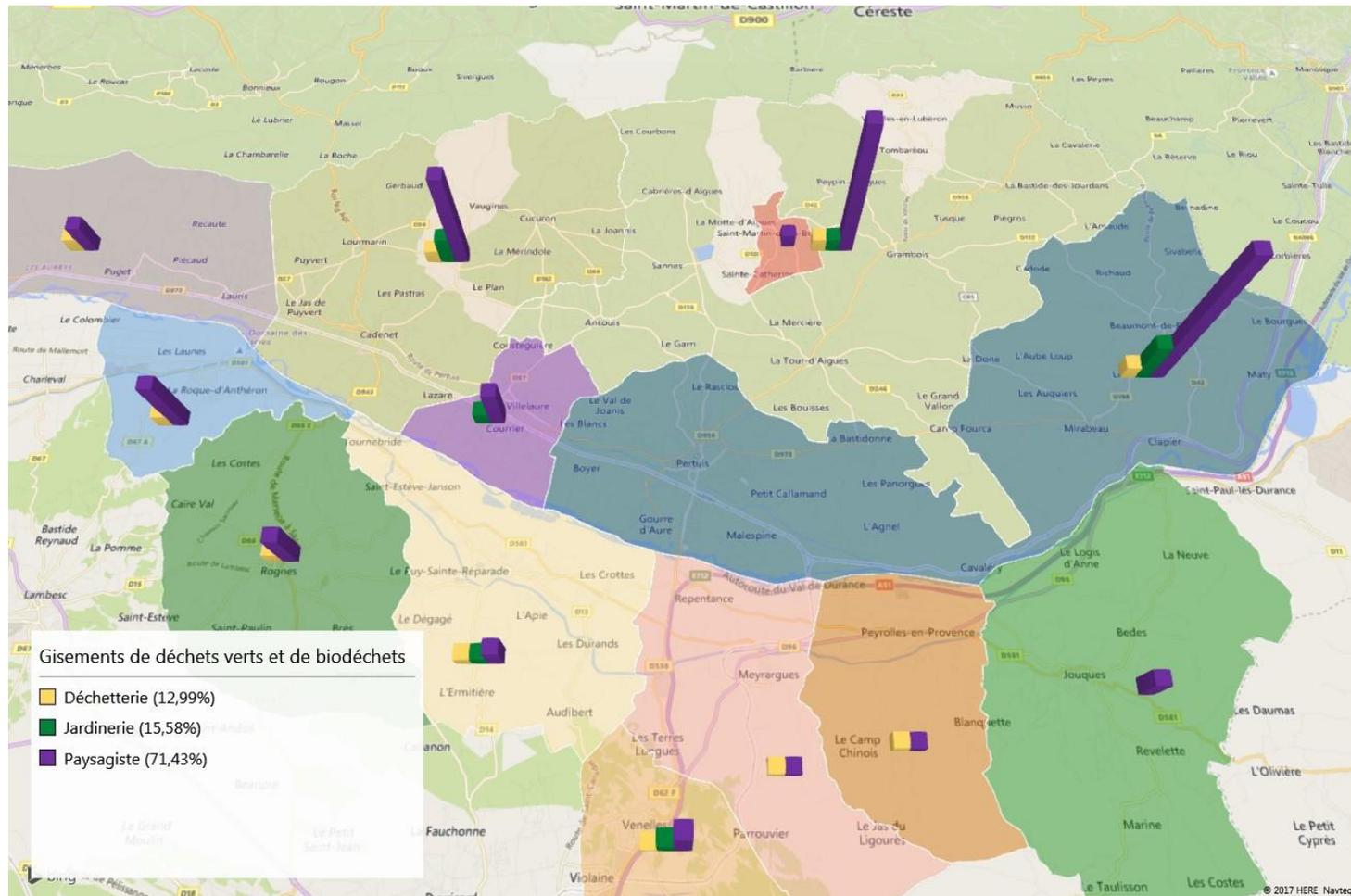


Figure 6 - Répartition des gisements de déchets verts par communes (en bleu, Pertuis + La Bastidonne + Mirabeau)

# GISEMENTS DE BIODECHETS ET DE DECHETS VERTS ISSUS DE L'ELEVAGE EQUIN

## Cartographie des gisements issus de l'élevage et de l'éducation de chevaux

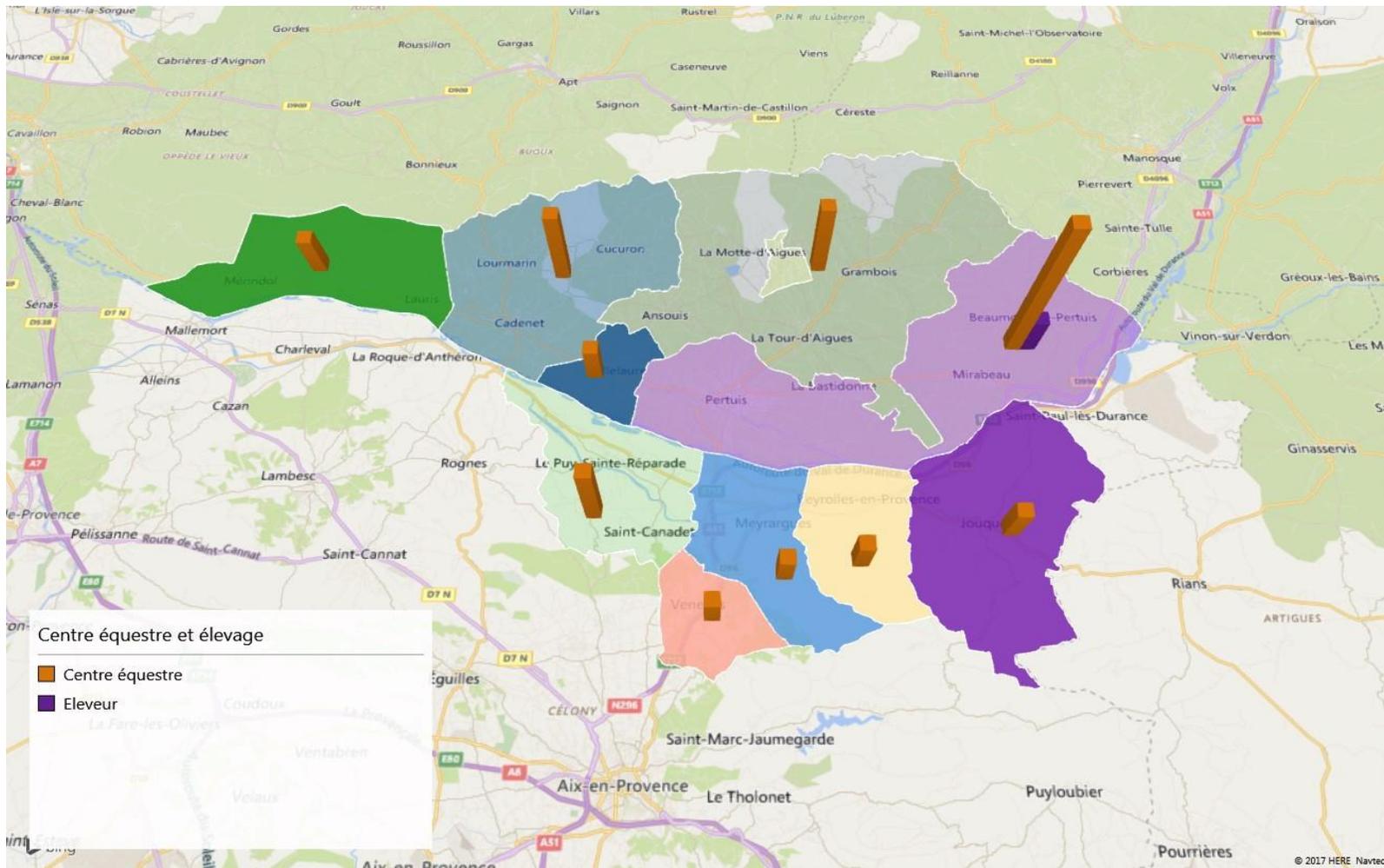


Figure 7 - Les gisements de déchets verts et de biodéchets issus de l'élevage et de l'éducation de chevaux

## SOLUTIONS EXISTANTES POUR LE TRAITEMENT DES DIFFERENTS DECHETS

### Cartographie des établissements proposant des solutions de valorisation des déchets

67 structures répertoriées, proposent de solutions de valorisation, tous types de déchets confondus

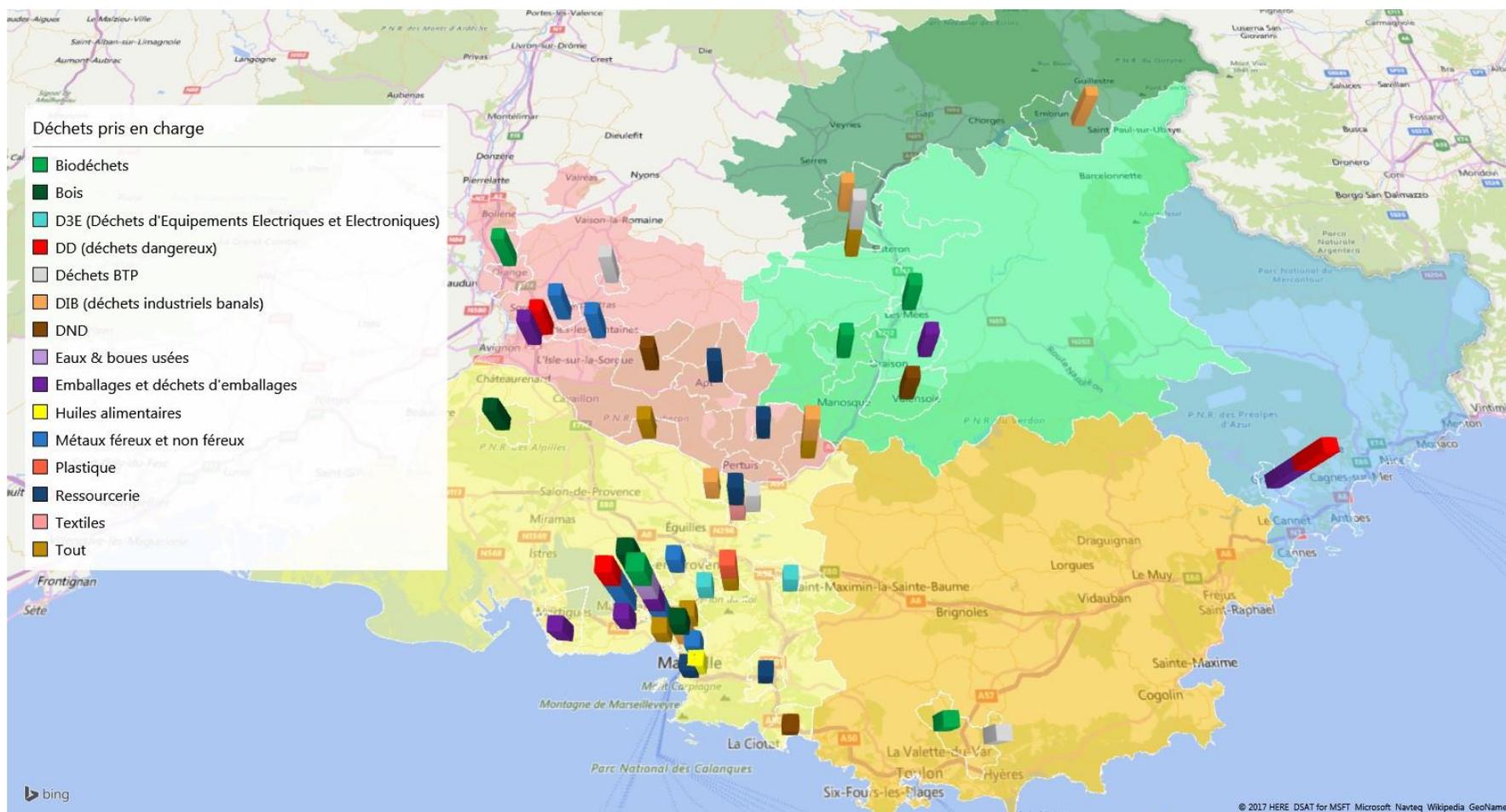


Figure 8 - Répartition des solutions de valorisation, tous types de déchets

## Cartographie des solutions existantes pour la valorisation des biodéchets et des déchets verts

18 structures sur la Région, sont spécialisées et valorisent les déchets verts et biodéchets. (Hors initiatives locales isolées)

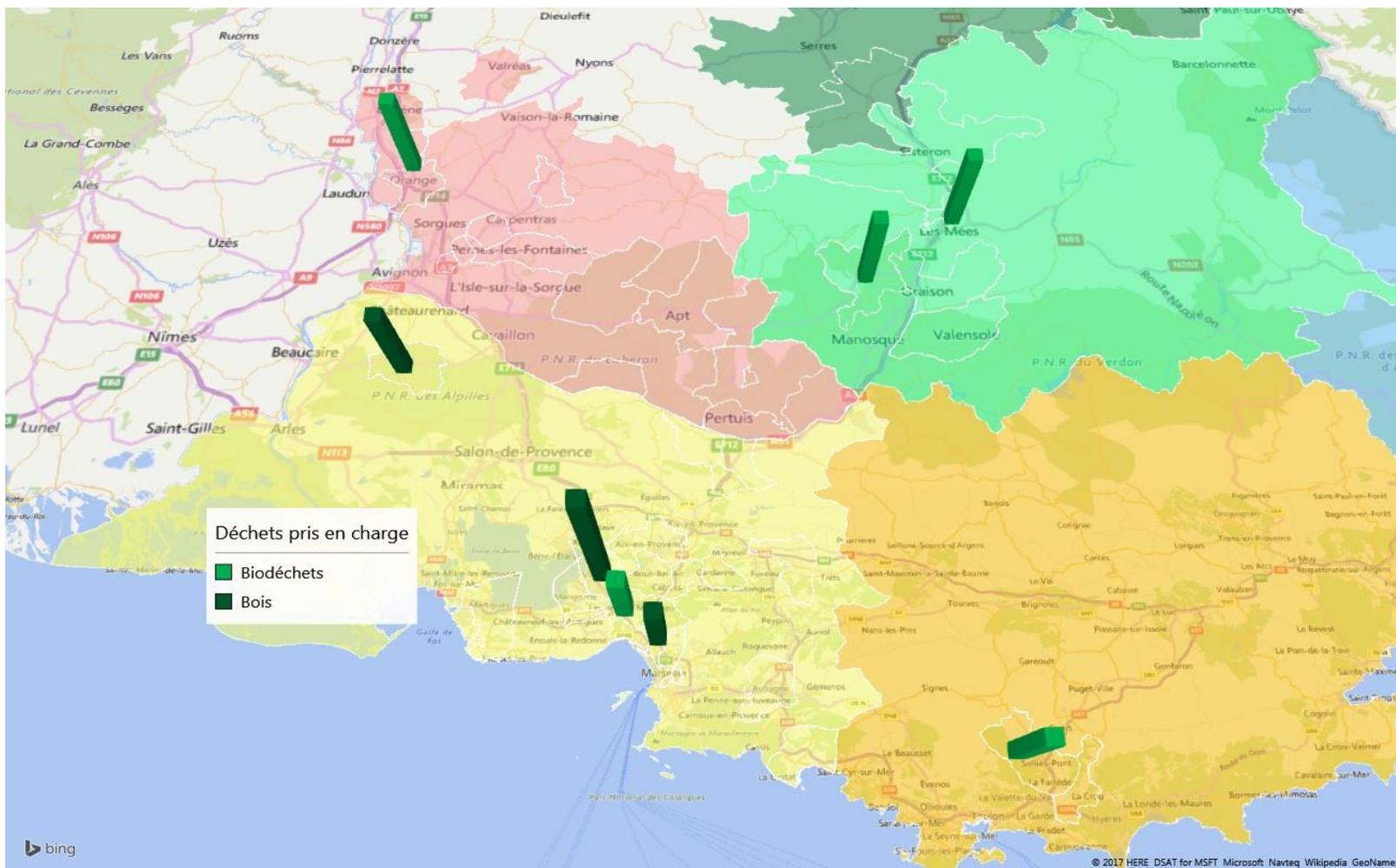


Figure 9 - Structures valorisant les déchets verts et les biodéchets

## REPARTITION DES TYPES DE PRODUCTION AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE

### Cartographie de la répartition des établissements agricoles sur le territoire

810 agriculteurs ont été recensés sur l'ensemble des 31 communes du territoire (Non exhaustif). La surface totale cultivée n'est pas connue pour l'instant. Cela représente la **demande potentielle** existante.

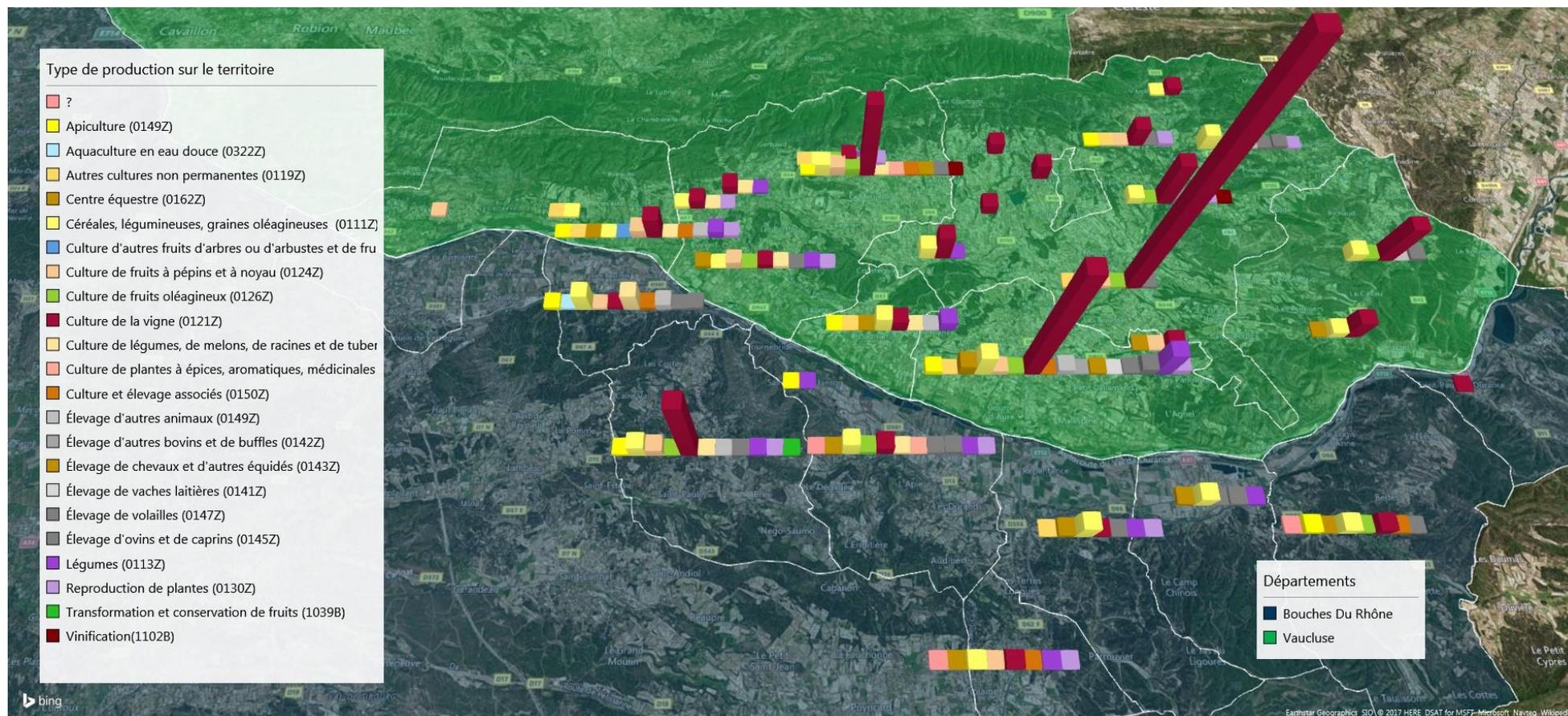


Figure 10 - Répartition des types de production présentes sur le territoire

## Répartition de la production sur le territoire en pourcent

Type de production	Pourcentage par type de production
Apiculture (0149Z)	1,86%
Aquaculture en eau douce (0322Z)	0,12%
Autres cultures non permanentes (0119Z)	0,99%
Centre équestre (0162Z)	2,60%
<b>Céréales, légumineuses, graines oléagineuses (0111Z)</b>	<b>14,87%</b>
Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque (0125Z)	0,12%
Culture de fruits à pépins et à noyau (0124Z)	3,59%
Culture de fruits oléagineux (0126Z)	2,35%
<b>Culture de la vigne (0121Z)</b>	<b>55,64%</b>
Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules (0113Z)	2,48%
Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques (0128Z)	0,25%
Culture et élevage associés (0150Z)	0,99%
Élevage d'autres animaux (0149Z)	1,73%
Élevage d'autres bovins et de buffles (0142Z)	0,12%
Élevage de chevaux et d'autres équidés (0143Z)	0,37%
Élevage de vaches laitières (0141Z)	0,12%
Élevage de volailles (0147Z)	0,99%
Élevage d'ovins et de caprins (0145Z)	3,10%
Légumes (0113Z)	5,08%
Reproduction de plantes (0130Z)	2,23%
Transformation et conservation de fruits (1039B)	0,12%
Vinification(1102B)	0,25%
Total général	100,00%

## 5. ANALYSE DES LEVIERS/FREINS ET DES OPPORTUNITES/LIMITES DE LA GESTION DES DECHETS VERTS ET DES BIODECHETS

Le regroupement de tous ces résultats a permis de mettre en lumière différents freins sur lesquels il va falloir travailler pour la pérennité de la poursuite de ce projet.

Les freins

- Réponses aux besoins complexes (chambre agri)
- Solutions de valorisation coûteuses
- Lever le frein idéologique autour de l'impact économique, les agriculteurs sont des entrepreneurs
- Les collectivités avancent lentement car peu d'implication de la part des agriculteurs
- La compétence en gestion des déchets verts en cours de transfert à la Région
- Les particuliers ne souhaitent pas toujours bénéficier du broyat issu de l'entretien de leurs espaces verts

Les limites :

- La qualité du compost doit être analysée pour répondre aux différents besoins
- La collecte doit être sélective pour permettre une bonne utilisation du compost
- Les plateformes de compostages peuvent être mal accueillies (à cause des odeurs ou du visuel, par exemple)
- Les déchets verts sont encore régulièrement brûlés malgré les arrêtés préfectoraux ou mis en décharge
- La collecte et le transport de déchets verts peut engendrer de nombreux coûts (nombre de kilomètre à parcourir, par exemple) (polluer ou récupérer des déchets : bilan carbone – pb technicité)
- Manquent de communication entre les collectivités, les agriculteurs, les entreprises et la société civile

Les leviers et opportunités :

- Pluralités des agriculteurs
- Beaucoup d'acteurs potentiellement impliqués/implicables (voir carte ci-dessus)
- Les déchets verts peuvent être broyé sur place et le broyat directement réutilisé ou transformé
- On s'appuie sur la chambre d'agri pour sensibiliser et fédérer les acteurs - démarches de formations à destination du personnel des déchetteries du territoire

- Plusieurs collectivités ont des projets concernant la gestion des déchets verts
- De nombreux professionnels se sont équipés de broyeurs pour limiter le coût du transport et la quantité transportée
- La qualité du compost doit être analysée pour répondre aux différents besoins
- La collecte doit être sélective pour permettre une bonne utilisation du compost
- Les plateformes de compostages peuvent être mal accueillies (à cause des odeurs ou du visuel, par exemple)
- Les déchets verts sont encore régulièrement brûlés malgré les arrêtés préfectoraux ou mis en décharge
- La collecte et le transport de déchets verts peut engendrer de nombreux coûts (nombre de kilomètre à parcourir, par exemple) (polluer ou récupérer des déchets : bilan carbone – pb technicité)
- Complexité d'une communication dont les objectifs des parties prenantes sont différents (territoire hétéroclite, entre rural et péri-urbain)